

INFORMATIONS JURIDIQUES GRATUITES EN MILIEU RURAL

Saint Yrieix la perche – 1 mardi par mois de 14h à 17h

Saint-Junien - 1 mardi par mois de 14h à 17h

Le Dorat – 1 lundi par mois de 13h30 à 16h30

Châteauneuf la forêt – 1 jeudi par mois de 14h à 17h

Bessines sur Gartempe – 1 jeudi par mois de 14h à 17h

Nous répondons à toutes vos questions juridiques :

- Comment résilier mon assurance ?
- J'ai un problème avec mon contrat de travail ; Quels sont mes droits ?
- Quels sont mes droits et mes devoirs en matière de logement ?
 - Je souhaite des informations sur la mesure de tutelle.
 - Je rencontre un litige avec mon voisin, que puis-je faire ?

PRENEZ RENDEZ VOUS AU

05.56.45.25.21